

## 22 - Dénomination de voies et espaces publics

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Dans le cadre d'aménagements urbains (création de lotissements, tram...), certaines voies et espaces publics sont régulièrement créés. Leur repérage dans la Ville suppose leur identification.

Il est proposé au Conseil Municipal de dénommer les 22 voies ou espaces publics suivants :

### . **Rond-Point Jean-Paul Sartre - Rond-Point Simone de Beauvoir - Rue Michel Leiris** :

Les deux ronds-points situés de part et d'autre de la rue de Dole en sortie de Besançon à hauteur de la Zone Commerciale de Châteaufarine, ainsi que la voie reliant ces deux ronds-points ne sont pas dénommés officiellement. Cela pose des problèmes dans la rédaction d'arrêtés de circulation, par exemple, ou lors de manifestations diverses.

C'est pourquoi il est proposé de dénommer :

- Rond-Point Jean Paul Sartre, le rond-point situé côté Franois
- Rond-Point Simone de Beauvoir, le rond-point situé côté Avanne
- Rue Michel Leiris, la voie reliant ces deux aménagements routiers.

Ce choix est fait en continuité avec les dénominations environnantes (René Char, Louis Aragon, André Chénier, Guillaume Apollinaire...) en reliant Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, proches l'un de l'autre, par un autre écrivain humaniste ethnologue.

### . **Rue Pierre Laroque** :

Voie desservant le nouveau Centre de Maintenance du tramway et aboutissant sur la route de Franois.

Le «Père» de la Sécurité Sociale serait ainsi judicieusement juxtaposé au monde de la Santé dans ce secteur à l'extrémité du Pôle Santé / Hauts du Chazal.

### . **Voie Pierre Lépine** :

Après avoir emprunté la rue Ambroise Paré, le tramway circule sur une voie partagée à l'intérieur du CHU Jean Minjoz. Cette voie pourrait être attribuée à Pierre Lépine, un médecin qui découvre et met au point en 1957 un vaccin contre la poliomyélite.

Il a été demandé l'accord de son fils François Lépine, ancien Préfet de Franche-Comté.

### . **Rue Sophie et Marcellin Berthelot** :

Sans aucun autre changement, ajout de Sophie Berthelot aux côtés de son mari sur la plaque de rue existante, à l'instar de leur tombeau au Panthéon. Il est rappelé que cela n'a aucune incidence particulière.

### . **Rond-Point de Charlottesville** :

Le Rond-Point de la Route de Gray n'a jamais été dénommé. Comme les grands ronds-points de la Ville de Besançon portent les noms de nos villes jumelées, il est ainsi proposé de lui donner le nom de «Rond-Point de Charlottesville».

**. Rue Auguste-Lucien Vérité**

La voie des Cités de l'Escale n'existe plus aujourd'hui sur le terrain. Le Conseil Municipal pourrait se prononcer sur la suppression de cette ancienne voie.

Sur la même zone, est réalisé un aménagement comprenant une nouvelle voie commençant rue Camille Flammarion et finissant en impasse.

Cette nouvelle voie se situe dans un secteur dédié aux astronomes (Flammarion, Mercator, Le Verrier, Clos Céleste, Copernic, ...). Il ne serait donc pas anormal de retrouver là le nom du créateur de l'horloge astronomique de Besançon.

**. Rue Raoul et Gabrielle Houdaille - Rue Jeannine Cheremetieff - Allée des Combattants du Ghetto de Varsovie :**

Un nouveau lotissement situé chemin des Echenoz de Velotte (zone comprise entre le chemin des Echenoz de Velotte et la rue Henri Fertet) est en cours de réalisation. Il sera desservi par trois voies dont une liaison piétonne.

L'occasion nous est donnée de rendre hommage à des «Justes parmi les Nations» et aux victimes de la Guerre, tel que cela nous a été demandé par Mme Marie-Noëlle Schoeller et le MRAP. Jeannine Cheremetieff est la fille de Raoul et Gabrielle Houdaille. Ces trois noms sont donc facilement juxtaposables entre eux en faisant mémoire des Juifs, dont ceux du Ghetto de Varsovie, qu'ils ont eu à cœur de sauver de la barbarie nazie.

L'allée piétonne qui relierait les deux autres voies porterait le nom d'allée des Combattants du Ghetto de Varsovie.

Soulignons que les époux Houdaille et leur fille Jeannine Cheremetieff ont été nommés «Justes parmi les Nations» en 2012 et qu'une médaille leur fut décernée à titre posthume lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Besançon le 7 juin 2013.

**. Rue Lucie Aubrac :**

Voie desservant un nouveau lotissement situé chemin de Chaudanne entre la Montée Jean de Gribaldy et le chemin des Deux Lys.

Lucie Aubrac était une résistante célèbre, et reste le symbole des Résistantes françaises, même si elle n'avait aucun titre précis durant cette Grande Guerre.

**. Rue Amiral de Coligny :**

La voie reliant le boulevard Charles de Gaulle au quai Bugnet ne porte pas de nom actuellement. L'usage lui a attribué la dénomination de «Bretelle des Germinettes». Cette voie pourrait reprendre le nom que portait le pont situé dans ce secteur et détruit pour permettre le passage du tramway, à savoir rue Amiral de Coligny.

**. Voie Geneviève de Gaulle Antonioz :**

Le tramway circule sur une voie en site propre devant l'Hôtel des Impôts. Geneviève de Gaulle Antonioz, nouvelle femme «panthéonalisée» se verrait ainsi proche de son oncle sans que cette dénomination lui rendant hommage, puisse induire en erreur les personnes recherchant le boulevard Charles de Gaulle tout proche.

**. Allée des Bousbots :**

L'intérieur du «6 rue de la Madeleine» sera réaménagé prochainement par les Services Municipaux. Une allée en «Y» permettra de relier l'ensemble des bâtiments.

Cette nouvelle voie, appelée allée des Bousbots rappellerait le nom historique des habitants de Battant.

**. Parvis Cardinal Feltin :**

La rénovation de la place Jouffroy permet aujourd'hui de remettre en valeur l'église de la Madeleine et son parvis. Ce serait l'occasion de dénommer ce dernier du nom de l'un des prêtres de l'église attenante, prêtre de notre Diocèse jusqu'en 1927 qui devint célèbre puisque créé Cardinal de Paris en 1953 par le Pape Pie XII.

**. Rue des Dolines :**

Chemin desservant un nouveau lotissement sur la route de Tallenay à proximité de la rue de la Lavogne et de la rue du Vieux Tilleul.

Ce nom de «dolines» permet de faire référence à la nature du terrain dans cette forêt de Chailluz toute proche.

**. Allée Toussaint Louverture :**

Cette voie piétonne actuellement en cours de réalisation desservant le Collège Proudhon reliera la rue Léon Jouhaux à la rue Chopin et au Complexe Sportif des Orchamps.

Le nom de Toussaint Louverture, héros français ayant combattu pour l'abolition de l'esclavage, pourrait être attribué à cette nouvelle liaison «mode doux». Rappelons qu'il fut l'un des célèbres prisonniers du Château de Joux. Son nom est très symbolique pour les jeunes adolescents du Collège qui emprunteront cet espace public tous les jours.

**. Rue Marie Anne Deléléé :**

Voie desservant un nouveau lotissement situé chemin de Palente entre la rue Elsie Franklin et la rue des Courtils.

Marie-Anne Deléléé était la marraine de Victor Hugo. Elle fut un appui et une confidente pour son célèbre filleul né à Besançon.

Après avoir donné le nom de la mère de Victor Hugo à l'une des voies bisontines (Sophie Trébuchet), il semblait normal de rendre hommage d'une manière similaire à sa marraine.

**. Rue Jacqueline Auriol :**

Nouvelle voie tracée entre le boulevard Diderot et la rue de Chalezeule, passant au-dessus du bassin de rétention d'eaux pluviales récemment construit.

Jacqueline Auriol fut une des premières aviatrices françaises. Cette rue est proche géographiquement d'autres rues portant des noms d'aviateurs célèbres (Mermoz et Arrachart), d'où la dénomination proposée.

**. Rue Georges Oudot :**

Quittant le chemin du Vernois, le tramway emprunte une voie en site propre à l'intérieur du secteur des Vaïtes avant de rejoindre ce même chemin un peu plus loin.

Il est proposé de donner le nom de Georges Oudot, sculpteur bisontin dont l'atelier se situait dans ce secteur, à cette nouvelle voie.

L'accord de ses enfants a été sollicité dernièrement.

**. Rue Lionel Louis Jouet :**

Du fait de la percée de la propriété «Pape» pour permettre la poursuite du tracé du tramway, la rue Nicolas Nicole rejoindrait désormais la rue des Cras à la rue de Belfort.

On pourrait, en effet, considérer que le nouveau tronçon «Corvée / Belfort» n'est que le prolongement de cette rue, mais il pourrait être dénommé rue Lionel Louis Jouet.

Sont annexés au présent rapport, les détails biographiques des personnalités pour lesquelles il est rendu hommage par ces dénominations de voies ainsi que les plans de situation.

**Proposition**

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les noms précités à différentes voies ou espaces publics sis sur le territoire communal.

**«M. BONNET :** On a débattu en commission de ce sujet, je trouve intéressant, là on rejoint encore la question de l'Europe et de nos relations internationales qu'au-delà des deux ronds-points actuels on aille vers d'autres ronds-points témoignant de nos relations internationales donc il y aura Charlottesville en plus de Kirklees et Neuchâtel et à terme il y aura sans doute d'autres coins qui prendront le nom de villes jumelées. Pour deux ronds-points, il a été choisi Sartre et Simone de Beauvoir. Sans entrer dans des débats sur les personnes, il me semblait intéressant que l'on en reste pour les ronds-points à ce choix des villes jumelées, on m'a répondu que ce n'était pas grave parce que c'était des petits ronds-points donc ça m'a un peu rassuré...

**M. LE MAIRE :** Ce n'est pas moi qui vous ai dit cela !

**M. Pascal BONNET :** Non ce n'est pas vous mais c'était en commission, je ne dirai pas qui. Pour Sartre, je pense que c'est l'écrivain dont il est question et pas l'homme parce que l'homme, pendant l'occupation et après, il y aurait à dire et je crains que certains en tournant dans le rond-point aient un peu la nausée, c'est un peu facile mais je ne peux pas m'empêcher de le dire. On a mis l'accent souvent sur la nécessité alors il serait intéressant puisque l'on a un souci de parité que Beauvoir ait un rond-point un peu plus grand mais apparemment ils sont pareils. On nous a souvent dit qu'il fallait trouver des femmes pour honorer des lieux de noms féminins, c'est difficile à trouver. Je rappelle que je l'ai dit en commission mais je l'avais déjà proposé au Conseil Municipal, j'ai évoqué la mémoire de Marie-Antoinette RIGOLET qui a été fondatrice du service social de l'hôpital qui a été engagée dans des associations tant humanitaires que sportives et qui est une Bisontine parce que souvent on va appeler des mémoires lointaines, on a aussi des mémoires plus proches.

**M. LE MAIRE :** Bien, en tout cas, sur le fait que l'on donne des noms de villes jumelées aux ronds-points je suis assez d'accord avec vous, il se trouve que là c'est noté dans le rapport, c'est pour être en cohérence avec les rues avoisinantes c'est tout, mais on peut retenir votre préconisation pour les autres, moi je suis assez d'accord là-dessus.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE :** Monsieur le Maire, j'ai bien compté et cela m'a rappelé de vieux débats du mandat ancien, cette fois-ci il y a quand même 8 femmes pour 14 hommes, enfin il y en a quand même 2 qui sont accompagnées de leurs maris...

**M. LE MAIRE** : Est-ce grave ?

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : ...mais bon, tant pis ! J'avais déposé un dossier il y a déjà plusieurs mois auprès de M. ESTAVOYER pour vous proposer le nom de Suzanne NOEL. Elle n'est pas très connue, je trouve que c'est très dommage, c'est un chirurgien esthétique, la première femme chirurgien esthétique, elle était médecin en 1909 environ et elle s'est beaucoup occupée de la réparation des visages des gueules cassées de la première guerre et elle a travaillé aussi pendant la deuxième guerre mondiale pour transformer le visage des résistants qui étaient poursuivis, elle ne faisait pas de l'esthétique au sens actuel du mot, c'était plus de la réparation et je pensais que cette femme aurait pu avoir sa place, elle a fondé le premier club service féminin de Besançon qui est «les Soroptimist» en se basant sur le modèle international.

**M. LE MAIRE** : Pourquoi pas ? J'en parlerai à Lionel ESTAVOYER mais pourquoi pas oui.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : Je lui avais transmis le dossier il y a quelques mois, j'avais espéré qu'avec les nouvelles voies du tram ou un rond-point...

**M. LE MAIRE** : On ne peut pas donner le nom d'une impasse, il faut que ce soit une voie royale quand même.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : Par exemple.

**M. LE MAIRE** : Je ne connais pas cette dame mais ce que vous me dites montre qu'effectivement on peut y réfléchir.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : Oui elle a sa place je crois.

**M. LE MAIRE** : Autrement tout le monde est d'accord ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 26 septembre 2014.*